

L'AMPHITHÉÂTRE (amphitheatrum) DE FREJUS

En 1837, à la suite de la demande de Prosper Mérimée, alors Inspecteur Général des monuments historiques, une liste de monuments est dressée dans chaque département. En 1840, une première liste de ce genre en France est donc établie, dont faisait partie l'Amphithéâtre de Fréjus. C'est l'un des plus anciens de la Gaule (sur la trentaine référencés). L'Amphithéâtre de Fréjus partiellement fouillé en 1828 a été totalement dégagé en 1960 après la catastrophe de Malpasset.

Durant des siècles le monument a servi de carrière, ce qui explique en partie les multiples restaurations ou consolidations visibles aujourd'hui.

Il est implanté extra-muros, appuyé sur le flanc de la colline, certainement dans un but d'économie. Sa capacité était de 1000 à 12000 spectateurs, 5000 aujourd'hui. Ses dimensions extérieures étaient de 112,75m sur 82,65m et l'arène 69,37m sur 39,17m, hauteur 21m.

Le parement du monument a été construit en grès vert du massif de l'Estérel, on trouve trace encore aujourd'hui des carrières utilisées, au lieu-dit de la Baume, sur la route de Bagnols en forêt. La façade a totalement disparue, ainsi que les gradins supérieurs.

Les voûtes des galeries reposent sur 2 rangs de briques (plusieurs portent la marque « CASTORIS », nom du fabriquant).

La datation du monument est difficile, certainement construit après le Colisée (80), d'après les critères généraux, structure, conception de la façade, briques estampillées ont peu le daté de la fin du 1^{er} siècle ap.J.C.

Deux grandes ouvertures du grand axe et une petite latérale, donnaient sur l'arène (arena en latin qui veut dire sable). Au centre une fosse cruciforme dont la fonction n'as pas été déterminée a été fouillée.

On remarque également sous les gradins les entrées des « carceres » qui a donné le nom français incarcération et qui étaient les entrées des cellules de gladiateurs.

Après l'antiquité on observe une dégradation progressive du monument, utilisé comme bastion, carrière de pierre, voir même décharge, Jules Formigé, architecte en chef des monuments historiques au début du XXème siècle nous précise que les colonnettes du Cloître ont été sciées dans les dalles de marbre blanc qui décoraient le podium de l'amphithéâtre.

Le Velum était une bâche, fixée à une série de supports, qui était déployée pour protéger les spectateurs du soleil.

Les spectacles qui s'y déroulaient consistaient en des combats de gladiateurs (munera) ou des chasses aux fauves (venationes), voir des combats entre gladiateurs et animaux ou entre animaux appelés (bestiari), qui a donné le nom français bestiaire et la naumachie qui désigne un spectacle représentant une bataille navale.

Après les restaurations des XIXème et XXème siècle, un projet de conservation et de valorisation est mis en place. Spectacles et Corridas ont lieu. Depuis 2010 la mise à mort est interdite dans l'arène de Fréjus. Après de nouvelles fouilles archéologique (2005 – 2008),

Francesco Flavigny, architecte en chef des monuments historiques, décide de stopper les dégradations et de redonner une cohérence à cet édifice et aussi de lui permettre de retrouver sa fonction première de lieu de spectacle. Selon ses termes : « Le but de ce chantier est que l'édifice redevienne utilisable et que l'on arrête en parallèle la poursuite de la dégradation des structures... On parle d'une enveloppe protectrice qui planera au-dessus des ruines mais ne les cachera en rien ».

Ruines célébrées par Victor Hugo lors de son passage à Fréjus en 1839 – (En voyage Tome2). Il écrit à propos de l'amphithéâtre : « J'étais sur la place même où se tordait il y a 2000 ans, les lions, les gladiateurs et les tigres. Il y pousse maintenant une herbe haute que broutait paisiblement autour de moi une troupe de chevaux maigres... »

